

## CONSEIL MUNICIPAL du 15 Septembre 2017 à 20h00

Membres excusés : Magali PELLETIER, Romain JUILLARD, Cathy MARTINAUD, Michel FAVRE et Sylvie STRIPOLLI

Les membres du conseil acceptent le dernier compte-rendu de séance.

### Ordre du jour :

#### - **Projet parc éolien**

Monsieur le Maire donne compte-rendu de la réunion avec La Compagnie du Rhône.  
(Présentation de la société, contexte de développement et objectifs, retombées locales)  
Le sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

#### - **Vente de terrain**

Monsieur le Maire fait part d'une demande d'achat de la parcelle ZC 280 aux lotissements Les Ecotilles par Mr DELCAMBRE Georges.  
Il avait été décidé lors de précédents conseils de mettre en vente cette parcelle au tarif de 19266€.  
Les membres sont favorables à cette demande.

#### - **RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) par les réseaux et installations de télécommunication**

Monsieur le maire informe de la procédure de calcul pour le RODP.  
Le conseil accepte la démarche.

#### - **Travaux**

Les sanitaires des écoles sont presque terminés. Ils devraient être opérationnels fin du mois.

#### - **Questions diverses**

##### ▪ **Assurance Mobilier Urbain**

Suite à plusieurs actes de vandalisme sur la commune, Monsieur le Maire propose de souscrire une assurance contre le vol et vandalisme pour le mobilier urbain.  
Il donne lecture d'un devis reçu de la SMACL, de 163,50€ T.T.C. avec franchise de 500€ par sinistre.  
Le conseil souhaite autre proposition sans franchise.

##### ▪ **Demandes de subventions**

- Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention exceptionnelle du foyer rural, pour prendre en charge une partie de la prestation sécurité lors de la fête patronale.  
Le conseil décide d'allouer une subvention de 260€.
- Monsieur le Maire rappelle que la commune compte une association de plus « Joud' Country ». Les membres décident de verser une subvention de 60€ à cette association.
- Les membres proposent de venir en aide aux Antilles, suite à l'ouragan Irma, et de verser 200€ à la Fondation de France.

##### ▪ **Location appartement Garderie**

Monsieur le Maire informe que l'appartement situé au 5 Place du 19 mars 1962 était loué à Mr TOULLAN Martin et Melle VEROVE Adeline, depuis début juillet, Melle VEROVE Adeline reste seule locataire du logement.

##### ▪ **Durée d'amortissement subvention éclairage public**

Monsieur de Maire rappelle à l'assemblée que suivant l'instruction M49, il convient de fixer la durée d'amortissement des subventions pour l'éclairage public.  
Les membres décident de fixer à 3 ans la durée d'amortissement.



- Inauguration Ain Habitat à Cuiseaux, le vendredi 29 septembre à 11h00, voir avec Michel FAVRE

- **Vie communale**

Le conseil est informé de 2 naissances, 1 baptême républicain et de 3 mariages depuis la dernière séance.

Le prochain conseil est fixé au 20 Octobre 2017 à 20h00 avec réunion du CCAS à 19h00.



